



Le programme **Active and Assisted Living (AAL)**

Les TIC pour bien vieillir

www.aal-europe.eu
www.aalforum.eu





Collaboration avec l'Union européenne

Options

1. Participer à un appel d'Horizon 2020
2. Tirer parti de possibilités de financement en collaboration
 - Era-Net/Era-Net Plus/Era-Net Cofund
 - Initiative de programmation conjointe
 - Article 185



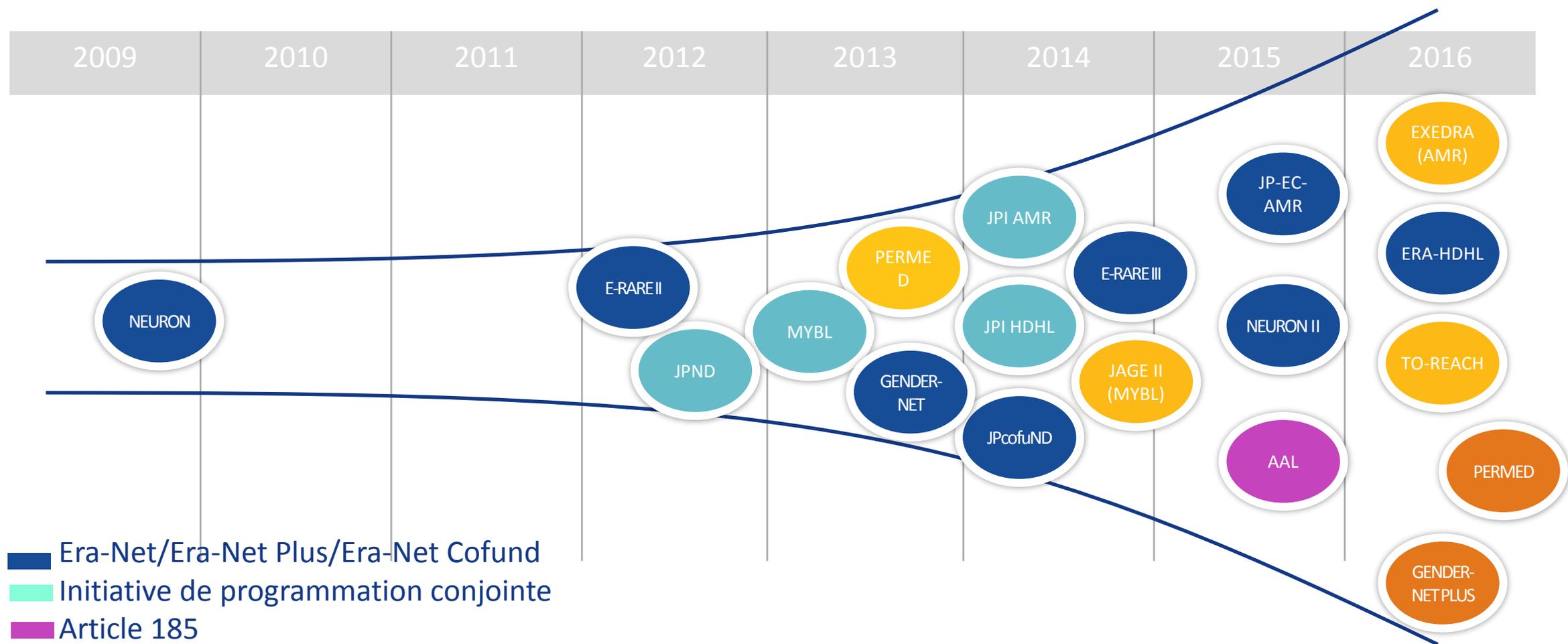
Concept de la programmation conjointe

- Approche de recherche collaborative
- Concept introduit en juillet 2008 par la Commission européenne
- Objectif : accroître la valeur du financement pertinent de la R et D à l'échelle nationale et européenne par la planification, la mise en œuvre et l'évaluation concertée des programmes nationaux de recherche
- Au moins trois pays par équipe

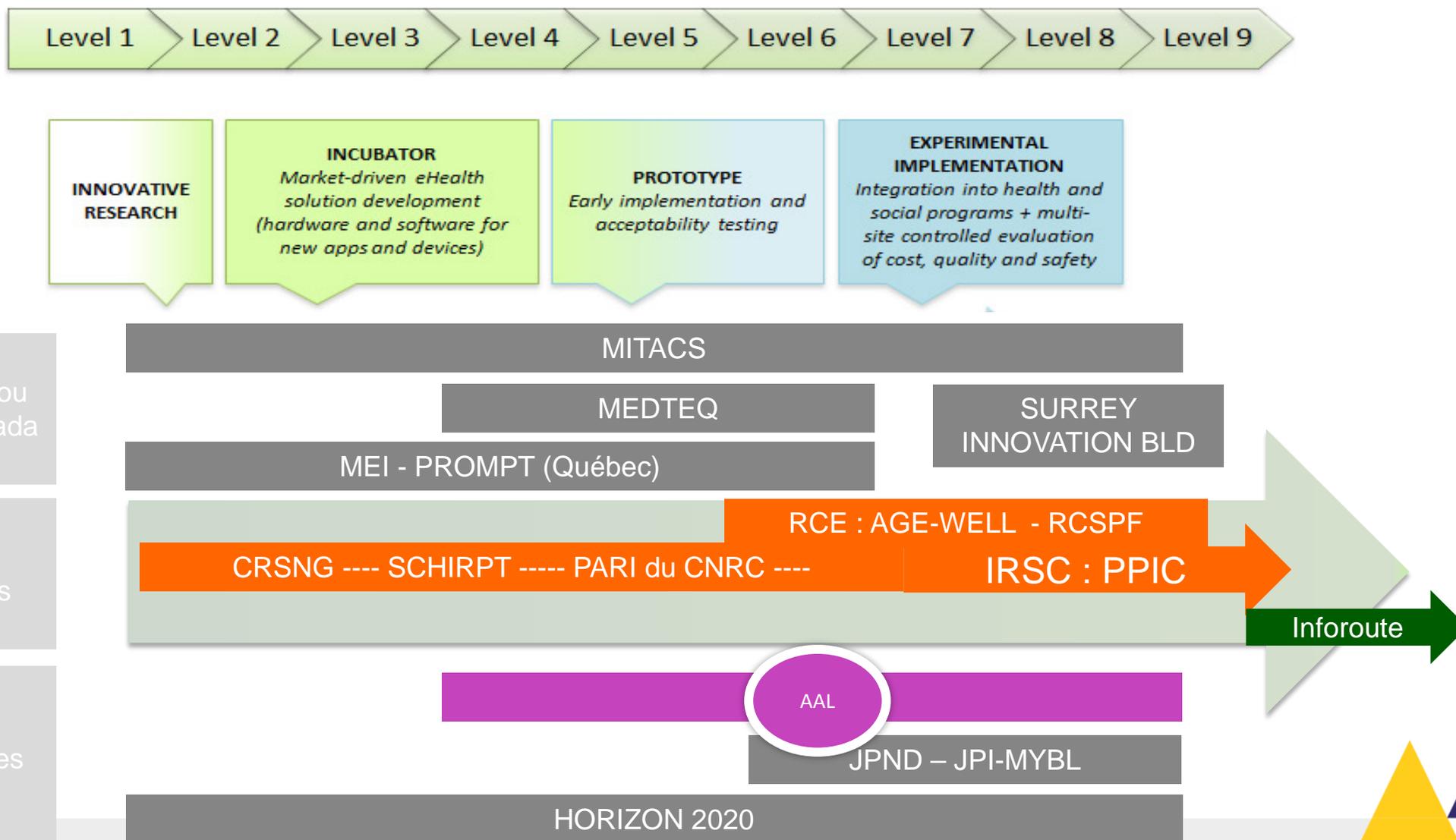
Programmation conjointe : article 185

- **L'article 185 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne** (TFUE) permet à l'UE de participer à des programmes de recherche entrepris conjointement par plusieurs États membres.
- Initiatives dans le cadre de l'article 185
 - **Ambient Assisted Living (AAL)**
 - EUROSTARS
 - Programme européen de recherche en métrologie (EMRP)
 - BONUS
 - Partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP)

Engagement selon les mécanismes de financement



Écosystème de cybersanté au Canada



Le Canada et le programme AAL

Le Canada est devenu membre à part entière du programme AAL en septembre 2015.

Membres canadiens du programme

- Institut du vieillissement des IRSC
- Institut des services et des politiques de la santé des IRSC
- RCE AGE-WELL
- Réseau canadien des soins aux personnes fragilisées





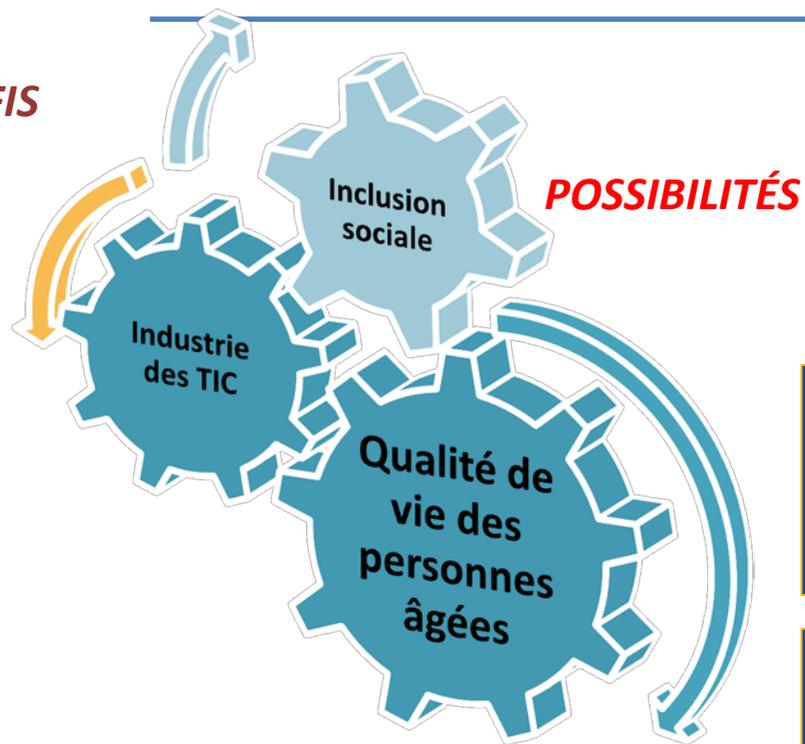
Le concept AAL

Solutions et services fondés sur les technologies de l'information et des communications (TIC) qui visent :

- à permettre aux gens de demeurer le plus longtemps possible à l'endroit de leur choix en favorisant leur autonomie et leur mobilité, et en renforçant leur confiance en eux;
- à aider les personnes âgées à conserver leur santé et leurs capacités fonctionnelles;
- à promouvoir un mode de vie plus sain auprès des personnes à risque;
- à améliorer la sécurité, à prévenir l'isolement et à soutenir le réseau social;
- à soutenir les soignants, les familles et les organismes de soins de santé;
- à augmenter l'efficacité et la productivité des ressources dans le contexte de sociétés vieillissantes.

Qu'est-ce que le programme AAL?

DÉFIS



ACTIVITÉ DE COFINANCEMENT

- Recherche appliquée
- Innovation plus près du marché

PROJETS TRANSNATIONAUX

- > Engagement de 3 pays
- Affaires/PME/utilisateurs/R et D

ACCENT SUR LES UTILISATEURS

- Paradigmes de l'innovation
- Conception/essais/affaires

Historique et portée du programme AAL

- Depuis 2008, dans le cadre du programme AAL, 9 appels de propositions ont été lancés, tous consacrés à des questions différentes, et 206 projets d'innovation transnationaux ont été financés en collaboration avec plus d'un millier de partenaires. Chaque projet doit comprendre un partenaire de l'industrie dans au moins un des pays participants.
- Les pays participants de 2017 sont les suivants : Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Espagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie et Suisse (14 des 21 pays membres d'AAL).
- Le consortium soumet une proposition de projet commun avec un partenaire agissant comme coordonnateur. Chaque État partenaire du programme AAL applique des critères d'admissibilité qui lui sont propres.



Appel de 2017 : progiciels et solutions intégrées

L'appel de 2017 du programme AAL vise deux défis principaux :

1. Créer des progiciels qui intègrent diverses solutions pour répondre aux besoins et aux désirs des utilisateurs finaux et améliorer leur qualité de vie.
2. Mettre à l'essai et évaluer des progiciels dans le détail afin d'offrir des résultats utiles et tangibles.



Volet canadien

- Le montant total disponible pour le volet canadien de cette possibilité de financement est de **353 000 \$**, ce qui devrait **permettre de financer environ une subvention (chaque pays finance ses propres chercheurs dans un projet conjoint fondé sur des subventions nationales)**.

- **L'Institut du vieillissement et l'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC OU le RCE AGE-WELL** accorderont une **somme maximale de 117 666 \$** par année pour une subvention sur une période maximale de trois ans.



Volet canadien

- Le candidat principal désigné (CPD) doit être un chercheur indépendant nommé à un établissement admissible.
- Le Canada ne financera directement que des chercheurs canadiens.
- Sur le site Web de l'AAL (<http://ps.aal-europe.eu>), on peut accéder à la fonction « Partner Search Facility » pour le jumelage de partenaires.
- La séance d'information sera diffusée en direct le 6 mars sur le site Web de l'AAL.



Comment présenter une demande

- L'information sur la possibilité de financement (y compris les critères d'admissibilité du consortium et ceux du pays) ainsi que sur la présentation des demandes est affichée sur le **site Web du programme AAL**.
- Une version abrégée de la possibilité de financement est affichée dans **RechercheNet** pour recueillir une partie de l'information nominative et la demande de budget du volet canadien.
- Les candidats canadiens doivent présenter leur demande sur le site Web du programme AAL **ET** dans **RechercheNet**.

Comment présenter une demande : volet canadien

Application Process Overview

[Hide Details](#)

Please complete the tasks below and submit your application electronically. **If applicable, you must upload completed signature pages via the "Print/Upload Signature Pages" task in order to submit.**

For program specific information consult the "[Eligibility](#)" and the "[How to Apply](#)" sections of this funding opportunity.

For more information on the application process, e-mail support@cihr-irsc.gc.ca.

Tasks

Task	Status	Task Completion Date
Identify Participants	Incomplete	
Enter Proposal Information	Incomplete	
Complete Summary of Research Proposal	Incomplete	
Enter Budget Information	Incomplete	
Attach Other Application Materials	Incomplete	
Complete Peer Review Administration Information	Incomplete	
Print/Upload Signature Pages	Incomplete	
Preview	Incomplete	
Consent and Submit	Incomplete	



Comment présenter une demande : volet canadien

- Votre demande devra être soumise par [RechercheNet](#). Numérisez et téléchargez les **pages de signatures dûment remplies**, y compris la fiche de circulation, à la tâche Imprimer et télécharger les pages de signatures dans RechercheNet avant de présenter votre demande.
- **Instructions particulières**
- Seules les tâches de RechercheNet suivantes sont obligatoires pour présenter une demande détaillée aux IRSC.



Comment présenter une demande : volet canadien

- **Tâche : Identifier les participants**
- Il faut fournir le nom du candidat principal désigné; cette personne doit être le chercheur canadien qui présente la demande de financement aux IRSC. Il n'est pas nécessaire de soumettre un CV.
- **Tâche : Entrer l'information sur la proposition**
- **Tâche : Préparer le résumé de la proposition de recherche**



Comment présenter une demande : volet canadien

- **Tâche : Entrer l'information sur le budget**
- Les fonds doivent être précisés en dollars canadiens.
- **Tâche : Imprimer les pages de signatures**
- **Tâche : Prévisualiser les documents relatifs à la demande**
- **Tâche : Donner son consentement et soumettre la demande**



Mitacs Globalink

La bourse de partenariat Globalink offre :

- une occasion pour les chercheurs canadiens d'entrer en contact avec le secteur privé mondial (les universités et les membres du corps professoral à l'étranger peuvent aussi participer);
- de l'expérience de recherche à l'étranger pour l'étudiant participant qui entreprend un projet de recherche de 16 à 24 semaines dans le bureau ou l'établissement de l'entreprise partenaire (et des universités participantes);
- une bourse de recherche de 15 000 \$ au nom du professeur canadien pour soutenir les frais de déplacement et d'hébergement de l'étudiant, les dépenses liées à la recherche et l'allocation de l'étudiant.



Dates importantes

- Lancement : Siteweb AAL 15 février 2017
IRSC RechercheNet: 4 avril 2017
- Date limite de présentation des demandes : 24 mai 2017
(17 h, heure de l'Europe centrale)
- Date prévue de l'avis de décision : 30 octobre 2017
- Date de début du financement : 1^{er} octobre 2017

Comment présenter une demande : conseils d'un initié

- **Travail d'équipe** : Il est crucial d'avoir la bonne équipe pour la proposition, y compris des membres ayant reçu des fonds de l'UE ou ayant rédigé des demandes de subvention d'envergure auprès de l'UE.
- **Leadership** : Une personne ou une très petite équipe travaillant en étroite collaboration devra diriger la rédaction et la soumission de la proposition.
- **Partenariats** : Profitez des occasions de rencontrer des partenaires étrangers. Il est essentiel de trouver un juste équilibre entre les membres du milieu universitaire et de l'industrie dans votre consortium.
- **Règles de financement** : Soyez attentif aux règles pertinentes. Les fonds canadiens sont assujettis aux règles des trois organismes et ne couvriront pas les PME, tandis que le financement du réseau AGE-WELL ne permet pas les transferts de deuxième ordre (sous-subventions).



Questions

Service de dépannage des IRSC
soutien@irsc-cihr.gc.ca





Merci!

- ▲ Our Website:
www.aal-europe.eu
- ▲ AAL Forum website:
www.aalforum.eu